

La protection des prisonniers de guerre en droit international humanitaire

Type de contenu : Texte

Type de médiation : sans médiation

Type de support : Volume

Titre(s) : La protection des prisonniers de guerre en droit international humanitaire / Catherine Maia, Robert Kolb et Damien Scalia

A pour autre édition sur un support différent : La protection des prisonniers de guerre en droit international humanitaire Catherine Maia, Robert Kolb et Damien Scalia 2014 Bruxelles Bruylant

Auteur(s) : Maia, Catherine (19.-....)

Autre(s) auteur(s) : Kolb, Robert (1967-....) juriste
Scalia, Damien (1980-....)

Editeur, producteur : Bruxelles : Bruylant, DL 2014, cop. 2015

Description matérielle : 1 vol. (IV-643 p.) : couv. ill. ; 24 cm

Collection : Organisation internationale et relations internationales 78

ISBN : 978-2-8027-4496-2

EAN : 9782802744962

Appartient à la collection : Organisation internationale et relations internationales 2030-0832 78

Classification décimale Dewey : 341.65

Note sur les bibliographies et les index : Bibliogr. p. [559]-638. Notes bibliogr.

Résumé ou extrait : La 4e de couverture indique : "Le régime juridique des prisonniers de guerre est le fruit d'une longue évolution du droit international coutumier et conventionnel. Il est constitué aujourd'hui, pour l'essentiel, de la IIIe Convention de Genève relative au traitement des prisonniers de guerre, du 12 août 1949. Sur certains points, cette Convention a été complétée par le Protocole additionnel relatif à la protection des victimes des conflits armés internationaux, du 8 juin 1977. Ce régime juridique, à l'instar de l'ensemble du droit des conflits armés, n'est toutefois pas une construction figée dans le temps. Pour être véritablement efficace, il doit être adapté en fonction des transformations de la réalité et des divers développements du droit international. Sur la base d'une étude empirique, et de l'analyse des régimes pertinents de protection de la personne humaine, la présente étude s'est

précisément donné pour objectif d'évaluer le régime juridique des prisonniers de guerre à la lumière des principaux conflits armés contemporains qui ont éclaté depuis le début des années 1950. Ainsi, c'est en suivant le cours de l'existence du prisonnier de guerre – depuis la détermination de son statut, en passant par sa protection une fois capturé, puis sa libération et son rapatriement – que l'ouvrage invite le lecteur à découvrir, norme par norme, comment le droit en vigueur a été appliqué et à quelles éventuelles difficultés il s'est heurté sur le terrain."

Sujet - Nom commun : Prisonniers de guerre -- Statut juridique